Image not found or type unknown

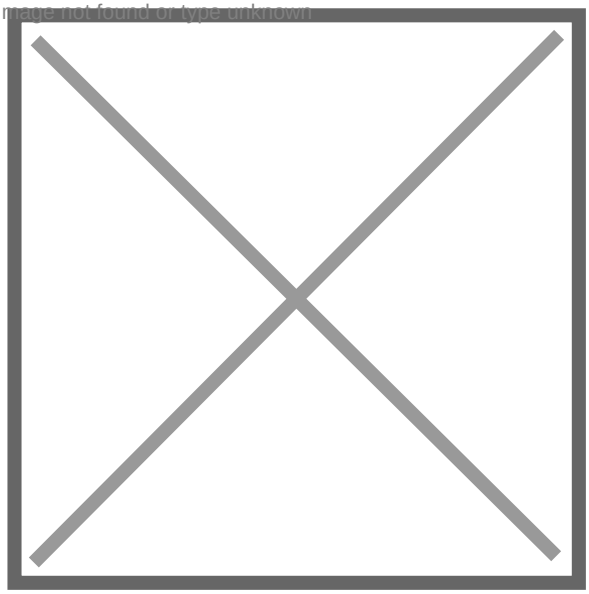

Accord amiable pour prise en charge déménagement

Par **Citharauror**, le **28/07/2013** à **12:20**

Bonjour à tous, J'ai de graves problèmes d'humidité, d'inondations et d'évacuation des produits de combustion de la chaudière et d'émanation de la cuve de fuel, entre autres, dans la maison que je loue depuis un an. J'ai sur les conseils de mon assureur, envoyée une lettre recommandée à mon propriétaire pour l'obliger à réagir. L'expert de mon assurance l'a convoqué également avec son assureur, s'il en a un. Ce propriétaire, âgé, avait refusé, le jour de mon entrée dans les lieux de faire un état des lieux. Sa fille me propose un accord à l'amiable pour éviter la prise en charge de mon déménagement et les éventuels dommages et intérêts pour une maison insalubre proposée à la location, fait que l'on m'avait dissimulé par des travaux récents de camouflage...
Où puis-je m'adresser pour rédiger en bon et dû forme cet accord à l'amiable précisant qu'ils se chargent du déménagement avec camion et personnes pour tout emballer, prenant à leur charge les frais éventuels de casse ou de dommages du mobilier et autres ? Merci d'avoir lu ce long message et de bien vouloir y répondre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés